

EN RÉSUMÉ

VERS QUELS MÉTIERS ?

- Cabinet d'architecte ou d'économiste de la construction
- Bureau d'ingénierie
- Cabinet d'assurances ou une administration
- Activité à titre libéral
- Économiste dans toutes les entreprises du bâtiment

PRÉ-REQUIS, CONDITIONS D'ACCÈS

- Être âgé de 16 ans minimum
- Titulaire d'un diplôme de niveau Bac du secteur professionnel
- Admission après étude du dossier scolaire et entretien de motivation, réponse sous 20 jours ouvrables.
- Détail des modalités d'accès⁽¹⁾

EXAMEN

- Brevet de Technicien Supérieur Étude et Économie de la construction
- Diplôme de l'Éducation Nationale : Possibilité de modularisation par blocs de compétences
- RNCP : N°1053 - Certif info : N°18910

POURSUITES D'ÉTUDES

- Licence professionnelle
- École d'ingénieur du domaine

QUELQUES CHIFFRES^{(1) (3)}

- 71 % de réussite à l'examen session juin 2019 (soit 5 jeunes sur 7)
- 100% : taux de persévérance en formation par an⁽²⁾
- A 6 mois après sortie de formation : 80 % de taux d'emploi dont 75 % travaillent dans le secteur professionnel lié à la formation
29 % en poursuite d'étude

TARIFS⁽¹⁾

- Formation gratuite sauf pour les adultes, mais dans ce cas possibilité de prise en charge des frais de formation par l'OPCO, Pôle emploi et/ou l'entreprise. Pour plus de détails nous consulter.
- Frais liés à la vie résidentielle (hébergement, restauration...) nous consulter.

ACCESSIBILITÉ HANDICAP



Bâtiments aux normes d'accessibilités aux personnes à mobilité réduite.
Accessibilité à la formation : nous consulter pour étudier avec notre référent handicap la faisabilité selon le handicap

- (1) Détails et mise à jour le site Internet de la MFR
(2) Pourcentage des jeunes et/ou des adultes ayant réalisé la totalité de l'année scolaire
(3) Les chiffres concernent la dernière année scolaire



BTS ÉTUDES ET ÉCONOMIE DE LA CONSTRUCTION

ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

sur 2 ans



DURÉE

- Rentrée en septembre
- Entrée permanente possible tout au long de l'année, nous consulter
- 34 semaines à la MFR
- 56 semaines en entreprise



RYTHME D'ALTERNANCE

- 2 semaines à la MFR
- 4 semaines en entreprise



STATUTS

- Scolaire Ministère Agriculture
- Apprentissage jusqu'à 30 ans (Prise en charge par les OPCO d'une partie des frais d'hébergement et de restauration)
- Contrat de professionnalisation
- Autres (ex : formation pour adultes...)

LA FORMATION EN ENTREPRISE

TYPE D'ENTREPRISE D'ACCUEIL

- Un cabinet d'architecte ou d'économiste de la construction
- Un bureau d'ingénierie
- Un cabinet d'assurances ou une administration
- Une entreprise de bâtiment
- Une collectivité locale

ACTIVITÉS RÉALISABLES PAR LE JEUNE EN ENTREPRISE

- Déterminer le prix de revient total d'une construction.
- Calculer les quantités de béton, les superficies des charpentes, le nombre de personnes à employer et leur coût, à l'aide d'outils informatiques.
- Aider le maître d'ouvrage à comparer les propositions des sous-traitants qui ont répondu à l'appel d'offres.
- Superviser l'évolution des travaux pour vérifier que le budget est bien respecté.
- Analyser les études de prix qui nécessitent des compétences pointues dans les domaines techniques et financiers, et aussi de la législation en vigueur.

SITE DE FORMATION

MFR ST GILLES CROIX DE VIE 02 51 55 52 12

mfr.st-gilles@mfr.asso.fr

www.cfa-mfr-stgillescroixdevie.fr

LA FORMATION EN MFR

Etablissement privé, associatif, en contrat avec l'Etat

OBJECTIFS ET CONTENUS DE LA FORMATION

COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES :

- Posséder les compétences dans les diverses techniques de la construction (gros œuvre et second œuvre) lui permettant l'exploitation des documents techniques nécessaires à l'accomplissement des missions qui sont les siennes.
- Étudier les caractéristiques des matériaux de l'ensemble des corps d'état et des équipements des corps d'état techniques et étudier la définition des ouvrages.
- Déterminer le coût d'un projet, d'analyser, d'élaborer les quantités, de constituer des prix et de gérer financièrement les marchés de travaux.
- Garantir la maîtrise des coûts, dans le respect des délais, de la qualité, de la réglementation, de la sécurité et de l'environnement.
- Appréhender le rôle des différents intervenants dans leur contexte afin de conduire son action en adéquation avec la dynamique de la filière.

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL :

- Étude de la construction (Comportement des matériaux et des structures, confort du bâtiment, sécurité et qualité de la construction)
- Technologie des systèmes constructifs (Mécaniques des ouvrages, Définition des ouvrages)
- Économie de la construction (Environnement économique et gestion de l'entreprise)
- Économie de la construction (Cadre juridique de la construction)
- Étude des couts et offres de prix (Estimations prévisionnelles, planification et gestion financière, gestion du patrimoine immobilier)

ENSEIGNEMENT GENERAL :

- Expression - Culture Générale
- Mathématiques, Sciences Physiques
- Langue vivante : Anglais

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES⁽¹⁾